

LIBERTAS

#FREE ARMENIAN HOSTAGES
#FREE ARMENIAN HOSTAGES
#FREE ARMENIAN HOSTAGES



ALYOSHA KHOSROVYAN



ARAYIK HARUTYUNYAN



ARKADI GHUKASYAN



BAKO SAHAKYAN



DAVIT ALLAHVERDYAN



DAVIT BABAYAN



DAVIT DAVTYAN



DAVIT ISHKANYAN



DAVIT MANUKYAN



ERIK GHAZARYAN



GARIK MARTROSYAN



GEVORG SUJYAN



GURGEN STEPANYAN



LEVON BALAYAN



LEVON MNATSAKANYAN



LYUDVIG MKRTCHYAN



MADAT BABAYAN



MELIKSET PASHAYAN



RASHID BEGLARYAN



RUBEN VARDANYAN



VAGIF KHACHATRYAN



VASILY BEGLARYAN



VICKEN EULJEKJIAN

**LIBERTAS : un combat pour la libération
des otages d'Etat arméniens
internés en Azerbaïdjan !!!**

Table des matières

LIBERTAS : un collectif engagé	2
Campagne de parrainage des prisonniers	4
Parrainer les prisonniers de guerre arméniens	6
Engagement de parrainage des prisonniers de guerre arméniens internés en Azerbaïdjan	7
Campagne de psychothérapie des prisonniers libérés souffrant de TSPT	8
Annexe 1 : liste des collectivités et ONG ayant signé un engagement de parrainage de prisonniers avec LIBERTAS, et exemple	9
Annexe 2-A - appel de LIBERTAS - Le gouvernement Azerbaïdjanais expulse le CICR: menace sur la vie des otages d'états arméniens	
Annexe 2-B – quelques réactions d'élus à l'appel ci-dessus de LIBERTAS	
Annexe 3 : Appel à condamner le discours de haine raciale du Parlement d'Azerbaïdjan visant des citoyens français et européens	12
Annexe 4 : Bref historique du conflit du Haut-Karabagh	15

Soutenu par



LIBERTAS¹ : un collectif engagé

Bien que la guerre du Haut-Karabagh (Artsakh) de 2020 ait pris fin, les souffrances humaines se poursuivent, notamment à travers le sort réservé aux prisonniers arméniens. En effet, avec la signature de l'accord de cessez-le-feu, qui prévoyait notamment l'échange de tous les prisonniers de guerre selon le principe de « Tous contre Tous », l'Arménie a rapidement libéré les prisonniers azerbaïdjanais. En revanche, l'Azerbaïdjan a non seulement refusé de libérer les prisonniers arméniens, mais a aussi poursuivi ses incursions militaires jusqu'en 2023, capturant de nouveaux civils et soldats arméniens. Ces prisonniers sont depuis utilisés comme moyens de pression politique, compromettant la sécurité et la stabilité de l'Arménie.

Face à cette situation, le collectif LIBERTAS a été fondé en 2022 pour défendre la cause des prisonniers arméniens, à travers une campagne de parrainages individuels en France et en Europe. Trois ONG de défense des droits humains se sont associées à cette initiative :

- **Centre COVCAS** pour le Droit et la résolution des conflits (Covcas Center for Law & Conflict Resolution), association créée en 1991, dont l'objet est de soutenir les principes, objets et actions des Nations Unies, en particulier dans le domaine de la résolution pacifique des conflits et de la promotion des droits humains.
Contact : Hilda TCHOBOIAN, email : hilda.tchoboian@libertas2020.com
- **Hystart**, créée en 2016 s'engage pour la démocratie et les droits humains en Arménie et en Turquie. Parmi ses membres d'honneur, elle compte notamment l'éditeur et militant des droits humains Ragip Zarakolu et le Vice-Président de Pen, Eugène Schoulgin.
Contact : A. NAVARRA, email contact@hystart.org, site : <https://www.hystart.org/>
- **L'Observatoire d'arménophobie** créé en 2020 a pour objet d'identifier, qualifier et quantifier les contenus arménophobes, de lutter contre le négationnisme, la désinformation et la haine anti-arménienne.
Contact: B.SHAKHNAZARYAN, email : armenophobia@proton.me
X : <https://twitter.com/ObsArmenophobia>

¹ Site : www.libertas2020.com
Email : contact@libertas2020.com
X : <https://twitter.com/FreeArmenianPOW>
Facebook: <https://www.facebook.com/profile.php?id=61550878628558>
Instagram : [@libertas2020](https://www.instagram.com/libertas2020)

Soutenu par



LIBERTAS

LIBERTAS agit aujourd'hui POUR :

- La **libération des 23 Arméniens**, 9 militaires, 8 responsables politiques et 6 civils, capturés et internés illégalement par l'Azerbaïdjan.
- Une enquête internationale indépendante d'investigation sur le sort des 80 à 200 Arméniens – civils et militaires – **disparus de force** lors des différentes agressions azerbaïdjanaises depuis 2020. Les disparus de force sont les cas où des preuves tangibles attestent de la capture des prisonniers alors qu'ils sont encore vivants, mais dont le sort reste à ce jour inconnu en raison de l'absence totale d'information de la part des autorités azerbaïdjanaises.
- **Permettre aux prisonniers libérés souffrant de TSPT (troubles du stress post-traumatique)** provoqués par les violences et traitements inhumains subis lors de leur capture et durant leur internement, **de revenir à la vie normale, par un programme de thérapie psychologique.** Ce programme LIBERTAS est mis en œuvre par notre partenaire professionnel en Arménie, INTRA, le Centre de santé mentale Seda Ghazarian à Erevan. Cette mise en œuvre est réalisée grâce à une collaboration technique entre INTRA, également soutenu par la délégation en Arménie du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), et l'ICLC (Centre de droit international et comparé), dans le cadre d'un programme adapté aux besoins de chaque patient.

Les familles (essentiellement femmes et enfants) des prisonniers actuellement internés en Azerbaïdjan ont également la possibilité de bénéficier du programme de thérapie psychologique adapté à leur situation.

Soutenu par



FONDATION
BULLUKIAN

Centre
Covcas pour le Droit et la résolution des conflits



PEAALE





LIBERTAS était au Forum de la liberté d'Oslo en mai 2025

HISTORIQUE

Au moment où LIBERTAS a lancé sa campagne de libération des prisonniers, en décembre 2022, l'Arménie avait déjà libéré les prisonniers azerbaïdjanais capturés lors du conflit, y compris les auteurs de crimes inhumains capturés avant la guerre de 2020; c'était un engagement bilatéral pris par la signature de l'accord tripartite (Arménie, Azerbaïdjan et Russie) de cessez-le-feu du 9 novembre 2020. Il n'en fut pas de même avec l'Azerbaïdjan qui après des crimes de guerre (condamnés par les juridictions internationales) maintenait encore des prisonniers de guerre arméniens et des civils en prison, en violation flagrante des principes du droit international. Bien qu'ayant libéré un certain nombre de prisonniers arméniens par vagues, l'Azerbaïdjan continuait de capturer et de kidnapper encore des prisonniers civils et militaires, les libérations se faisant au compte-goutte, et faisant l'objet de chantage afin d'obtenir des concessions territoriales et politiques accrues de l'Arménie.

En cela, **les prisonniers arméniens sont autant d'otages d'Etat maintenus illégalement en prison**, qui plus est, par un pays célèbre pour le très bas niveau de respect des droits humains.

En 2022, la campagne LIBERTAS avait donc pour objectif la libération de 38 otages arméniens. Pour cela, LIBERTAS a entrepris une opération de parrainages individuels des prisonniers par des villes, des ONG et des personnalités, en France et en Europe.

En septembre 2023, l'armée d'occupation azerbaïdjanaise a occupé totalement le territoire du Haut-Karabagh (Artsakh), faisant de nouveaux prisonniers civils et militaires, capturant 8 dirigeants des institutions démocratiques de la République autodéterminée. La population

Soutenu par



artsakhiote a été déplacée de force en totalité en Arménie, couronnant ainsi la politique azerbaïdjanaise de nettoyage ethnique de la population autochtone arménienne de son foyer millénaire.

Le 7 décembre 2023, LIBERTAS a salué la libération de 32 prisonniers de guerre et civils arméniens.

Désormais, 23 prisonniers, 8 politiques, 6 civils et 9 prisonniers de guerre restent enfermés dans la prison de Bakou.

Campagne de parrainage des prisonniers

Le parrainage des prisonniers est au cœur de la campagne de plaidoyer de LIBERTAS : il vise à les protéger des traitements cruels et inhumains qu'ils subissent, tout en leur offrant, ainsi qu'à leur famille, un soutien moral essentiel. L'Azerbaïdjan continue d'utiliser ces prisonniers comme otages pour obtenir des concessions, dans le cadre d'une politique qualifiée d'«arménophobie systématique» par le Parlement européen.

Parrainer un prisonnier, c'est donc contribuer à sa protection ainsi qu'à celle de ses proches. Plusieurs ONG (Human Rights Watch), institutions (Parlement européen, Conseil de l'Europe) et juridiction européenne (CEDH) et internationale (CIJ), ont souligné que l'Azerbaïdjan continue de torturer et de soumettre les prisonniers de guerre à des traitements inhumains et dégradants.

Conformément au droit international humanitaire et au droit des conflits armés, tous les détenus doivent être reconnus comme des prisonniers de guerre et bénéficier de la protection de la Convention de Genève du 12 août 1949 relative au traitement des prisonniers de guerre².

Face à ces violations du Droit international comme des droits fondamentaux des prisonniers/otages, et aux nombreux témoignages relatant des traitements inhumains et des meurtres, nous faisons appel aux intellectuels, politiques, institutions et collectivités nationales et internationales, aux défenseurs des droits de l'Homme, afin de parrainer les 23 prisonniers pour exiger leur libération immédiate et inconditionnelle et de garantir ainsi leur sécurité, conformément aux dispositions des conventions internationales.

² Convention de Genève III

Soutenu par



Parrainer les prisonniers de guerre arméniens

Parrainer les prisonniers de guerre arméniens, c'est les protéger des traitements cruels ou dégradants dans « un pays qui mène sans répit une politique étatique systématique d'arménophobie, de révisionnisme historique et de haine à l'égard des Arméniens »³

Concernant les responsables politiques de la République d'Artsakh illégalement emprisonnés, nous ne pouvons qu'être inquiets à leur sujet. La terminologie utilisée dans les médias et par des acteurs du monde politique et judiciaire azerbaïdjanais constitue déjà un verdict en soi, puisque le code pénal azerbaïdjanais prévoit une punition très sévère pour « séparatisme, sa propagande, le recrutement de personnes à cette fin, y compris pour la détention, la fabrication, l'utilisation et la diffusion de symboles ».

LIBERTAS renouvelle son engagement dans sa mission qui est de mettre fin à la détention illégale de tous les prisonniers arméniens.

Face aux violations flagrantes du droit international par l'Azerbaïdjan, nous renouvelons notre appel à l'action et à la solidarité internationale.

**Parrainez les 23 détenus,
prisonniers de guerre, civils, responsables politiques**

**Engagez-vous et exigez avec nous leur libération immédiate et
inconditionnelle.**

Liberté pour tous les prisonniers !

³ Résolution du Parlement européen du 10.3.2022

Soutenu par

Engagement de parrainage des prisonniers de guerre arméniens détenus en Azerbaïdjan



Le maire de Lyon, Grégory Doucet, lors de sa rencontre en avril 2023 avec le père du prisonnier Grigor Saghatelyan parrainé par la ville de Lyon

Communiquer

- en fournissant le logo de la collectivité/de l'ONG pour une utilisation sur le site web www.libertas2020.com et les réseaux sociaux de la campagne LIBERTAS,
- en affichant le soutien de la collectivité/de l'ONG à la campagne LIBERTAS à l'intérieur et/ou à l'extérieur de son siège, à l'aide de banderoles et de « rolls-ups » à l'effigie des prisonniers parrainés,
- dans le cadre d'une **séance publique de signature de l'engagement de parrainage** avec LIBERTAS (voir exemple en annexe 1),
- dans le cadre **d'évènements publics organisés** pour leur libération,
- dans le cadre d'**interviews** données par la collectivité/l'ONG aux médias locaux, nationaux et internationaux, sur leur **site internet**, leurs **réseaux sociaux**, leurs **bulletins d'information**

Plaider

- Mener des actions de plaidoyer avec les autres parrains auprès des instances nationales, européennes ou internationales (LIBERTAS pourra fournir les éléments nécessaires).

Soutenir

- Visiter et/ou rencontrer les familles des prisonniers de guerre parrainés, (visio ou présentiel).
- Participer aux événements publics organisés en faveur de la libération des prisonniers et victimes de disparition de force.
- Aider matériellement et subventionner l'action de LIBERTAS

Soutenu par



Campagne de soins psychologiques

Fin 2024, LIBERTAS a lancé une campagne de suivi psychothérapique pour aider les prisonniers à se réinsérer dans la vie quotidienne. En effet, après leur libération, ces prisonniers arméniens font face à de lourds traumatismes psychologiques résultant des tortures et abus subis en captivité, souvent accompagnés de troubles de stress post-traumatique difficiles à surmonter seuls. Ils subissent également une forte stigmatisation sociale, étant parfois perçus comme des traîtres ou des faibles, ce qui accentue leur isolement. Par ailleurs, leur réinsertion professionnelle est compromise, faute de soutien ou de pension liée à leur expérience carcérale, ce qui accroît leur précarité.

Pour remédier à ces troubles handicapants, LIBERTAS a lancé en 2024 un programme de soutien psychologique destiné aux otages d'Etat arméniens qui ont été rapatriés, mis en œuvre par INTRA, le centre de santé mentale Seda Ghazarian à Erevan. Ce programme est réalisé grâce à une collaboration technique entre INTRA et l'ICLC (Centre de droit international et comparé) en Arménie.

NB : Les experts d'INTRA coopèrent également avec « Santé Arménie » et l'hôpital psychiatrique Vinatier à Lyon.



Hilda Tchoboian, coordinatrice de LIBERTAS et Khachatur Gasparyan, directeur du Centre INTRA de santé mentale d'Erevan. Ils ont ensemble posé les bases de cette coopération et travaillent sur la campagne de psychothérapie

Soutenu par



Annexe 1 : liste des collectivités et ONG ayant signé un engagement de parrainage de prisonniers avec LIBERTAS, et exemple

13 collectivités et ONG internationales ont déjà signé un accord de parrainage avec LIBERTAS pour 55 otages Arméniens (dont 32 libérés depuis et 23 toujours internés par la dictature Azerbaïdjanaise).

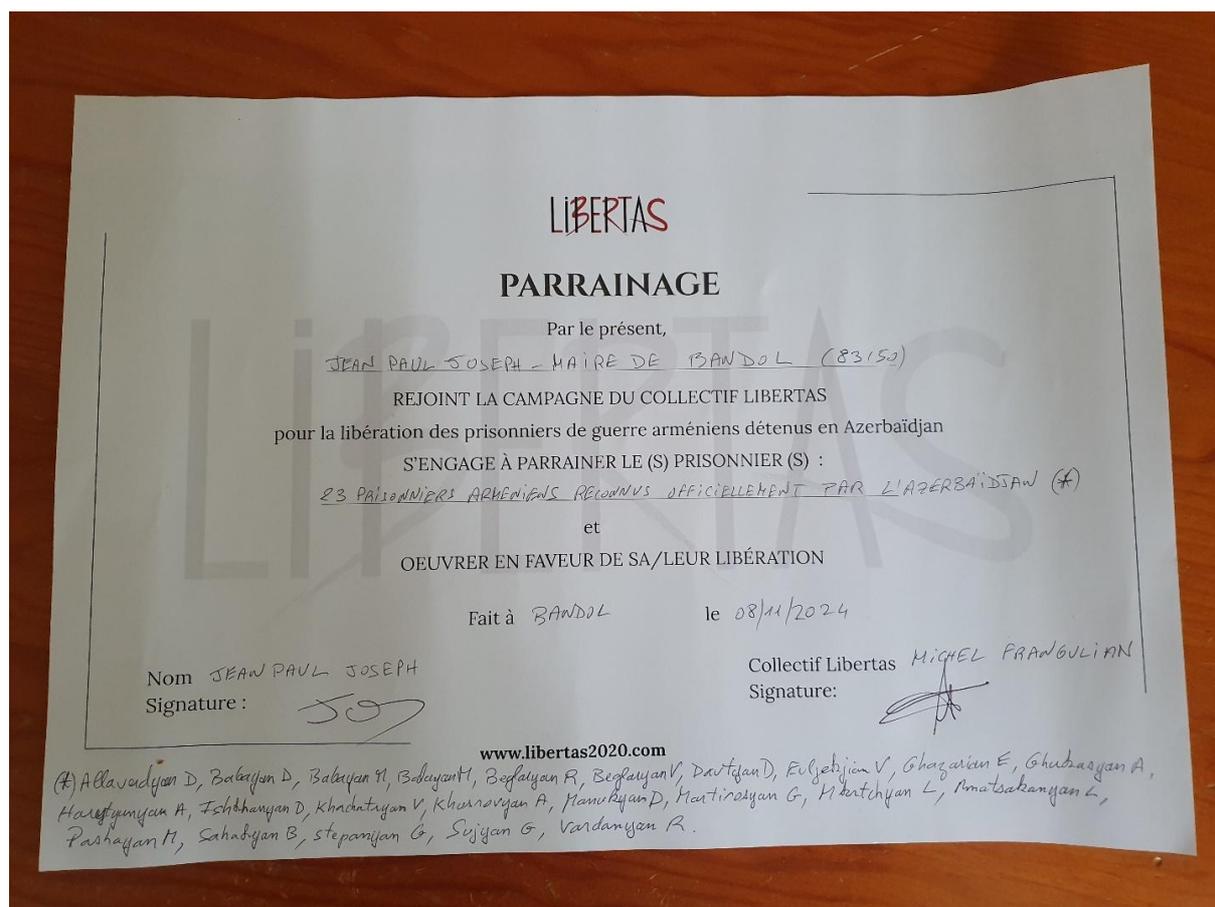
9 Collectivités territoriales :

Bandol, Bourg-lès-Valence, Genève, Lyon, Métropole de Lyon, Montpellier, St Chamond, Valence, Villeurbanne.

4 ONG:

Christian Solidarity International, Society for Threatened Peoples, Dove Tales, Scottish Peace Network.

Exemple d'engagement de parrainage:



Soutenu par

GRANDLYON
la métropole



FONDATION
BULLUKIAN

Centre
covcas pour le Droit et la résolution des conflits



PEAALE



Annexe 2-A - Appel de LIBERTAS - Le gouvernement Azerbaïdjanais expulse le CICR: menace sur la vie des otages d'Etats arméniens



Le collectif LIBERTAS dénonce avec la plus grande fermeté l'expulsion forcée d' Azerbaïdjan du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) [1], une décision aux conséquences dramatiques pour les 23 otages d'État arméniens internés dans ce pays [2].

La dictature pétrolière n'a pas pardonné au Comité international d'avoir accompli son mandat et sa mission humanitaire à Stepanakert à la suite de l'agression armée de la République d'Artsakh démocratique en 2020 par Bakou, suivie du blocus de 10 mois aboutissant au nettoyage ethnique des Arméniens artsakhiotes en septembre 2023 [3].

Sans surprise, les organismes et médias au service du gouvernement azerbaïdjanais avaient accusé le CICR de mener des « opérations de contrebande et d'espionnage au profit de l'Arménie sous couvert d'aide humanitaire », accusations instrumentalisées par le pouvoir pour exiger de mettre fin aux activités humanitaires en faveur des prisonniers de guerre arméniens du Comité de Genève.

Jusqu'ici, les visites régulières du CICR assuraient un contrôle des conditions de détention, garantissant un minimum de respect du droit humanitaire international et des droits fondamentaux des prisonniers, comme le lien avec les familles, et la fourniture de produits d'hygiène inexistant dans l'univers carcéral brutal de Bakou.

Soutenu par



En expulsant cette organisation impartiale et neutre, mandatée par la Convention de Genève et ses protocoles, les autorités azerbaïdjanaises plongent les otages d'Etat arméniens, comme les nombreux prisonniers politiques azerbaïdjanais, dans un isolement total, les abandonnant à la merci de leurs geôliers, sans aucun regard extérieur permettant de contenir les mauvais traitements infligés aux prisonniers.

« Cette expulsion n'est pas acceptable : la mission du CICR ne pourrait décentement pas être confiée au Croissant rouge azerbaïdjanais en raison des accointances avérées de ce dernier avec un pouvoir caractérisé par son racisme anti-arménien institutionnel » a déclaré Hilda Tchoboian, la coordinatrice du Collectif LIBERTAS.

« Nous appelons le Secrétaire général et le Rapporteur spécial sur la torture de l'ONU, ainsi que le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) du Conseil de l'Europe à prendre leurs responsabilités et exiger un accès humanitaire immédiat et inconditionnel aux prisonniers arméniens » a-t-elle conclu.

En Arménie, LIBERTAS déroule actuellement un programme d'aide psychologique aux prisonniers de guerre arméniens libérés, souffrant de stress post-traumatique suite aux tortures et traitements inhumains subis pendant leur détention en Azerbaïdjan.

Ce programme de LIBERTAS est exécuté par des professionnels du Centre INTRA de santé mentale, également soutenu par le Comité International de la Croix Rouge d' Arménie (CICR), et le Centre de droit international et comparé (ICLC).

Annexe 2-B – quelques réactions d'élus à l'appel ci-dessus de LIBERTAS :

- Lettre de François Hollande, ancien président de la république, au Quai d'Orsay, 5/3/2025

<https://www.libertas2020.com/post/fran%C3%A7ois-hollande-s-engage-pour-les-23-otages-d-%C3%A9tat-arm%C3%A9niens-intern%C3%A9s-en-azerba%C3%AFdjan-libertas>

- Question écrite au gouvernement d'Emmanuel Grégoire, député de Paris (7e circonscription), 10/4/2025

<https://www.libertas2020.com/post/le-d%C3%A9put%C3%A9-emmanuel-gr%C3%A9goire-interpelle-le-gouvernement-et-le-quai-d-orsay-sur-le-sort-des-otages-d-e>

- Lettre de Jean Paul Joseph maire de Bandol (83) au gouvernement, 23/4/2025

<https://www.libertas2020.com/post/le-maire-de-bandol-interpelle-le-gouvernement-pour-exiger-un-acc%C3%A8s-humanitaire-aux-23-otages-arm%C3%A9nie>

- Question écrite au gouvernement de Michelle Gréaume, sénatrice du Nord, 1/5/2025

<https://www.libertas2020.com/post/s%C3%A9natrice-michelle-gr%C3%A9aume-au-mae-quelle-action-la-france-a-engag%C3%A9e-ou-compte-engager-afin-de-gara>

Soutenu par



Annexe 3 : Appel à condamner le discours de haine raciale du Parlement d'Azerbaïdjan visant des citoyens français et européens⁴

Dans le cadre du déplacement de la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères en Azerbaïdjan, Arménie et Géorgie (26-28 avril 2023)

Paris, Lyon, Genève, le 27 avril 2023

Le Centre Covcas pour le droit et la résolution des conflits, Hystart et l'Observatoire d'Arménophobie demandent solennellement à la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de condamner la déclaration du Parlement de l'Azerbaïdjan qui a qualifié la Diaspora arménienne – des citoyens français et européens - de "tumeur cancéreuse de l'Europe". La Ministre rejoindrait ainsi le Maire de Lyon, Grégory Doucet (EELV), et le groupe d'amitié France – Arménie de l'Assemblée nationale sous la présidence d'Anne-Laurence Petel (Renaissance) qui ont déjà condamné cette déclaration.

Cette déclaration injurieuse et raciste vise la Diaspora arménienne européenne, un **groupe issu des rescapés du génocide des Arméniens par l'Empire ottoman et la Turquie** au début du XXe siècle, commis précisément pour des motifs ethniques. Nous rappelons que l'histoire du XXe siècle nous enseigne que les exterminations de masse sont toujours précédées par des appels à la haine raciale dans le discours officiel du groupe génocidaire, visant à déshumaniser les groupes victimes.



Série de timbres « Azerbaïdjan 2020 » représentant la désinfection chimique de l'Artsakh : une apologie de l'extermination des Arméniens autochtones

⁴ https://twitter.com/al_petel/status/1649652239978446848?s=20

Soutenu par

Cette déclaration survient à un moment où le chef de l'État azerbaïdjanais, le Président Aliiev, ne cache pas sa détermination à éradiquer la population autochtone arménienne du Haut-Karabagh qui vit sous blocus illégal et inhumain depuis le 12 décembre 2022. Plus encore, l'Azerbaïdjan a choisi le **24 avril**, date de la commémoration du génocide des Arméniens pour achever son blocus illégal et inhumain du Haut-Karabagh, en violation de l'ordonnance juridiquement contraignante de la Cour internationale de Justice du 22 février 2023⁵.

Il nous apparaît d'autant plus important que le Gouvernement français condamne dans les termes les plus clairs cette **"politique étatique d'arménophobie systématique"** ⁶ qui vise également ses propres citoyens qui n'ont pas le droit non plus, par exemple, de se rendre en Azerbaïdjan du seul fait de leur nom de famille arménien.



Exemple emblématique de crime de guerre : Anouch Apetyan – militaire arménienne violée, démembrée, éborgnée, filmée et exhibée sur les réseaux en Azerbaïdjan.

Cette qualification de "tumeur cancéreuse" d'un groupe humain, exprimée par la plus haute instance de la représentation nationale d'un pays membre de l'ONU et du Conseil de l'Europe, relève clairement de l'**incitation à la haine raciale des Arméniens**⁷, où qu'ils se trouvent, en raison de leurs origines ethniques. Elle viole le droit international, notamment, entre autres, l'article 4.c de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU.

⁵ <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/180/180-20230222-PRE-01-00-FR.pdf>

⁶ voir *Résolution du PE du 11 mars 2022*

⁷ : <https://www.lyonmag.com/article/129423/gregory-doucet-conduit-une-delegation-ville-metropole-de-lyon-en-armenie>

Soutenu par

Voilà pourquoi nous demandons à Madame la Ministre de prendre les mesures nécessaires afin de signifier aux autorités azerbaïdjanaises et à l'ambassade d'Azerbaïdjan à Paris que le racisme à l'encontre de ses concitoyens n'a pas sa place dans les relations de la France avec son pays et de **condamner cet appel à la haine par l'Azerbaïdjan**, un État classé par l'ONG Freedom House parmi les 16 pays au plus bas niveau de démocratie et de libertés au monde, et qui va jusqu'à recourir à des tentatives d'assassinats politiques de ses opposants réfugiés en France et en Europe.

Il est temps pour la Communauté internationale d'agir enfin envers un pouvoir qui marche dans les pas des dictatures des XXe-XXIe siècles.



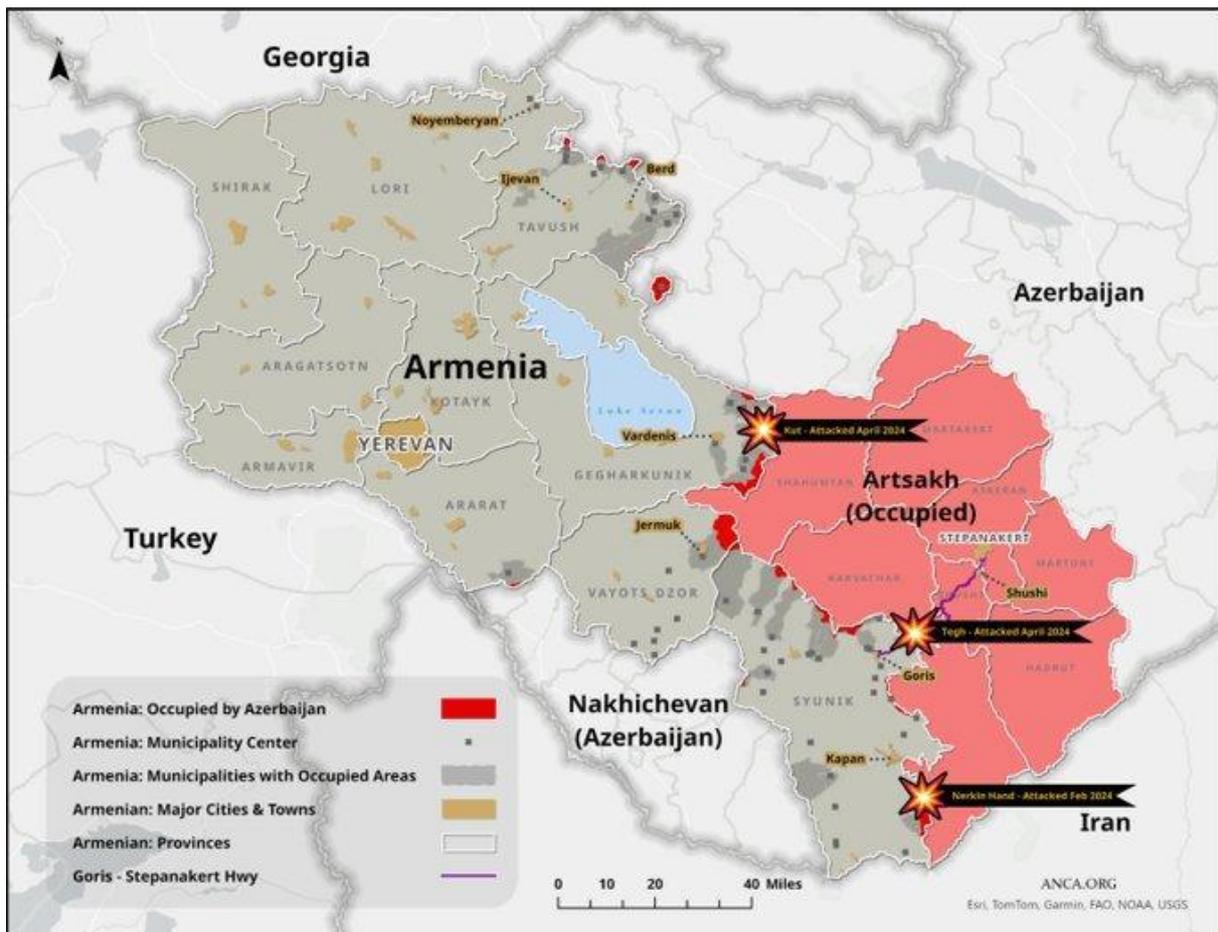
Le «Parc des trophées» à Bakou représentant une caricature humiliante des soldats arméniens

Soutenu par



Annexe 4 : Bref historique du conflit du Haut-Karabagh

L'Artsakh, nom arménien du Haut-Karabagh, peut être considéré comme l'une des plus anciennes terres arméniennes riches d'une histoire de plus de deux millénaires. Le but n'est pas ici de présenter une histoire intégrale, continue et exhaustive de cette région qui est considérée comme l'un des foyers majeurs, mais simplement de donner quelques repères sur son histoire la plus récente et l'origine du conflit actuel.



Situation aux frontières de l'Arménie en avril 2024

Les origines modernes du conflit, 1918- 1988

En mai 1918, après le retrait russe du Caucase, l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan proclament leur indépendance. La Conférence de la Paix de Paris reconnaît de facto l'Arménie et charge le président américain Woodrow Wilson de tracer ses frontières, tandis que la

Soutenu par



reconnaissance de l'Azerbaïdjan est refusée en raison de ses prétentions territoriales excessives, notamment sur le Karabagh et le Nakhitchevan, qui restent en suspens.

En 1920, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont soviétisés, suivis par la Géorgie en 1921. La même année, malgré une première décision favorable à l'Arménie, Staline ordonne que le Haut-Karabagh et le Nakhitchevan, à majorité arménienne, soient administrativement rattachés à l'Azerbaïdjan soviétique, formant deux régions autonomes. Cette décision, politique et non fondée juridiquement, bouleverse durablement la région.

En 1923, l'Azerbaïdjan annexe la région voisine du « Karabagh de la plaine », s'appropriant ainsi de vastes pans du territoire de cette province historique de l'Arménie (Canton du Kartman), tout en fragmentant et supprimant la continuité territoriale entre la région autonome et l'Arménie. La Région autonome du Haut-Karabagh devient ainsi une enclave à l'intérieur de l'Azerbaïdjan, coupée de l'Arménie soviétique.

Pendant toute la période soviétique, face aux discriminations et exactions de toutes sortes, et en particulier face à la politique économique et démographique délibérée de « désarménisation » de la région par l'administration azerbaïdjanaise, la population arménienne du Haut-Karabagh n'a eu de cesse de demander son rattachement à l'Arménie, subissant en retour des vagues successives de purges, de déportations et d'exécutions.

La « Glasnost » et la « Pérestroïka » gorbatchéviennes à l'épreuve de l'histoire

A l'apparition de la Glasnost⁸ et de la Pérestroïka⁹, le Nakhichevan et le « Karabagh de la plaine » ont déjà été vidés de leur population arménienne par les autorités soviétiques d'Azerbaïdjan. En revanche, les Arméniens du Haut-Karabagh, majoritaires à 85 %, résistent à cette politique discriminatoire.

Le 20 février 1988, le Soviet local vote démocratiquement le rattachement du Haut-Karabagh à l'Arménie, en accord avec la Constitution soviétique. Ce vote est rejeté par Moscou, et l'Azerbaïdjan répond par une série de pogroms anti-arméniens dans plusieurs villes, causant des centaines de morts.

Les témoignages de nombreux survivants, mais aussi d'officiels et de militaires soviétiques de haut rang attestent du caractère organisé et systématique de cette vague de violences. Ces violences, attestées par de nombreux survivants ainsi que par des responsables et militaires soviétiques, étaient planifiées et systématiques. Elles ont marqué une nouvelle étape dans le

⁸ **Glasnost** (signifiant "transparence") est une politique lancée par Mikhaïl Gorbatchev à partir de 1985 visant à instaurer plus de liberté d'expression, de transparence gouvernementale et d'ouverture médiatique en URSS.

⁹ **Pérestroïka** (signifiant "restructuration") désigne la série de réformes économiques et politiques engagées parallèlement, visant à moderniser l'économie soviétique en introduisant des éléments de marché et à réorganiser les institutions pour plus d'efficacité.

Soutenu par

processus de nettoyage ethnique, entraînant l'expulsion massive de populations : environ 450000 Arméniens ont été contraints de fuir l'Azerbaïdjan, tandis que 180 000 Azerbaïdjanais ont quitté l'Arménie. À Bakou, où résidaient encore 200000 Arméniens en 1989, il n'en reste aujourd'hui presque plus.

La « Première guerre du Karabagh »

Entre 1991 et 1993, l'Azerbaïdjan bombarde quotidiennement les localités arméniennes du Haut-Karabagh depuis ses bases de Chouchi et Khojaly, obligeant les civils, notamment à Stepanakert, à vivre terrés dans des abris de fortune. Dès 1991, les forces soviétiques (OMON) et azerbaïdjanaises lancent des opérations de déportation des Arméniens, accompagnées de bombardements et d'attaques ciblées, comme le massacre de plus de 100 civils à Maragha en 1992.

Le 31 août 1991, l'Arménie et l'Azerbaïdjan déclarent leur indépendance de l'URSS en voie d'effondrement. L'Azerbaïdjan se déclare comme État successeur de la « République démocratique d'Azerbaïdjan » de 1918-1920 tout en abolissant le statut d'autonomie du Haut-Karabagh, tandis que ce dernier proclame son indépendance le 2 septembre 1991, confirmée par référendum le 10 décembre.

En juin 1992, l'Azerbaïdjan occupe 40 % du Haut-Karabagh, provoquant le déplacement de 66 000 personnes. Cependant, les forces arméniennes d'auto-défense parviennent à repousser deux grandes offensives, en 1992 puis en 1994.

En mai 1993, les forces d'auto-défense arméniennes non seulement repoussent les agressions, mais elles réussissent aussi à créer une zone de sécurité autour du Haut-Karabagh, tout en désenclavant la région par l'ouverture de la route menant vers l'Arménie (Couloir de Latchine).

Le conflit se conclut par une victoire de la partie arménienne et un cessez-le-feu est signé grâce à la médiation de la Russie à Bichkek, au Kirghizistan, le 12 mai 1994 par des représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la République du Haut-Karabagh. Débute alors une expérience démocratique unique dans la région du Sud Caucase: la population d'Artsakh, librement



Soutenu par

autodéterminée, fonde des institutions et organise des élections parmi les plus libres de la région. Parallèlement, une Armée de défense est créée.

Les tentatives internationales de résolution du conflit et leurs limites



Le groupe de Minsk lors d'un sommet à Vienne, le 16 Mai 2016

Dès 1992, la CSCE (devenue OSCE) crée le Groupe de Minsk, co-présidé par la France, les États-Unis et la Russie, pour trouver une solution pacifique au conflit du Haut-Karabagh.

Tout au long de ses 26 ans d'activité visant à prévenir une nouvelle guerre au Haut-Karabagh, le « Groupe de Minsk » a fait évoluer ses principes et mécanismes pour trouver une solution reposant à la fois sur les principes du « droit à l'autodétermination » des Arméniens du Haut-Karabagh et celui de « l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan ».

Durant ce laps de temps, plusieurs plans ont été esquissés pour atteindre cet objectif. Des rencontres réunissant des responsables des deux parties belligérantes ont eu lieu dans plusieurs pays, dont la France (26 janvier 2001). Mais pendant cette même période de « ni guerre, ni paix », plusieurs centaines de jeunes militaires arméniens et azerbaïdjanais ont perdu la vie sur la ligne de front, victimes d'une guerre des snipers.

Malgré des années de négociations et plusieurs propositions, aucune issue n'est trouvée, et des affrontements sporadiques font des centaines de morts. Pendant ce temps, l'Azerbaïdjan renforce massivement son armement grâce à ses revenus énergétiques et à ses alliances. Effectivement, l'Azerbaïdjan se réarme massivement auprès de la Russie, et plus tard également d'Israël, du Pakistan et de la Turquie, tout en bénéficiant de nombreux soutiens techniques et logistiques comme celui des satellites d'observation français.

Ainsi, c'est dans la nuit du 1er au 2 avril 2016, l'Azerbaïdjan lance une « guerre éclair » qui aurait sans doute dû alerter les autorités arméniennes et les co-présidents du groupe de Minsk. Cette guerre appelée « des 4 jours » a duré en réalité près de 10 jours, entraînant,

Soutenu par

selon certaines estimations, une centaine de victimes de chaque côté et l'occupation par les Azéris de 800 hectares du territoire arménien souverain. Une sorte de test destiné à mesurer les capacités de l'armée arménienne et les différentes parties concernées par ce conflit jusque-là «gelé».

De la Guerre des «44 jours» à l'occupation totale du Karabagh

Le 27 septembre 2020, profitant du contexte mondial instable (pandémie de COVID-19 et élections américaines), l'Azerbaïdjan, avec le soutien direct de la Turquie et de mercenaires syriens, lance une offensive majeure contre le Haut-Karabagh. Ce conflit de 44 jours se termine le 9 novembre 2020, «grâce à la médiation de la Russie», par une défaite arménienne. Cette guerre a causé près de 5000 morts côté arménien et la capture de nombreux prisonniers, tandis que Bakou garde secret le bilan de ses pertes. Cette offensive est marquée par l'utilisation massive de drones, est perçue comme annonciatrice de l'invasion russe en Ukraine.

Enhardie par cette victoire militaire et par l'inaction de la communauté internationale, à trois reprises, les 12 mai et 5 novembre 2021, puis le 13 septembre 2022, l'armée azerbaïdjanaise a de nouveau réalisé d'importantes incursions en violant les frontières de l'Arménie, occupant 215 km² du territoire souverain du pays.

Ces opérations d'agressions ont provoqué des centaines de victimes et la capture de nombreux Arméniens, civils et militaires. Plusieurs dizaines de personnes ont été victimes d'exécutions sommaires, dont une femme militaire, mère de trois enfants, Anouch Apetyan, violée, assassinée et sauvagement démembrée le 12 ou 13 septembre 2022, lors de l'offensive azerbaïdjanaise sur la ville arménienne de Djermuk. Ces cas ont été documentés par plusieurs organisations internationales des droits de l'homme.

En violation de l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre 2020, le 12 décembre 2022, après un simulacre de manifestation attribuée à de prétendus «écologistes», Bakou a instauré durant 10 mois un blocus total du Haut Karabagh, déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice (CIJ).



Soutenu par

Photo emblématique du conflit de 2020, montrant la violence des affrontements.

La mise à mort de l'Artsakh arménien et de sa démocratie

Pour atteindre son objectif final, c'est-à-dire l'occupation totale de la République d'Artsakh, le 19 septembre 2023 l'Azerbaïdjan a lancé une ultime agression militaire parachevant ainsi le nettoyage ethnique programmé des Arméniens d'Artsakh.

Cette opération de déplacement forcé vers l'Arménie a chassé de leurs terres ancestrales plus de 100000 Arméniens autochtones fuyant les exactions et les traitements inhumains pratiqués par l'Azerbaïdjan. Près de 50000 d'entre eux s'étaient déjà réfugiés en Arménie durant la « Guerre des 44 jours ». D'après des informations émanant du Comité International de la Croix Rouge (CICR), ne subsisteraient plus en Artsakh que 25 Arméniens des deux sexes, toutes des personnes âgées, parfois atteintes de pathologies lourdes, qui n'ont pas voulu quitter leur logis et leur terre.

Le 17 septembre, soit deux jours avant l'offensive azerbaïdjanaise, une réunion informelle entre les États-Unis, la Russie et l'Union européenne avait eu lieu à Istanbul pour évoquer le sort du Haut-Karabagh.

Au terme de ce nettoyage ethnique, sans doute le plus radical et le plus rapide de toute l'histoire, pour la première fois, cette terre d'Artsakh arménienne depuis des temps immémoriaux, était privée de sa population. Huit de ses dirigeants ont été kidnappés par l'armée azérie et placés de manière illégale en détention à Bakou, avec des chefs d'inculpations qui préfigurent d'ores et déjà de très sévères verdicts.

Situation des « procès » des 23 prisonniers à juin 2025 : 7 ont été condamnés à des peines de 15 à 20 de prison et depuis janvier 2025, les procès des 16 autres prisonniers ont commencé. Depuis janvier 2025, les audiences se tiennent à Bakou, sans observateurs internationaux, que le gouvernement azerbaïdjanais refuse d'autoriser. Les accusations portées sont jugées aberrantes, et les treize détenus restants attendent leur verdict dans des conditions extrêmement inhumaines.

Soutenu par